

Compte rendu du conseil de l'UFR Langues et communication

Séance du mardi 28 avril 2026

Conseil réuni en formation plénière

Présents ou représentés

Enseignants : Laurent Gautier (procuration à Shannon Wells-Lassagne), Shannon Wells-Lassagne, Alexander Frame, Mélanie Joseph-Vilain, Jean Szlamowicz, Nathalie Le Bouëdec, Clémentine Hugol-Gential (procuration à Alexander Frame), Benedicte Coste, Candice Lemaire, Michelle Nota, Florian Koch (procuration à Ali Hatapçi), Laureano Montero, Marine Paquereau, Angélique Pestaña, Ali Hatapçi, Maxime Breyse (procuration à Laureano Montero).

Représentants Biatss : Matthieu Boillereau, Christelle Christophe.

Représentants Usagers : Clarisse Deffressigne, Sammy Benbachir, Clara Delain, Yohan Costa, Paulina Baumgartner, Mohamed-Amine El Arabi.

Personnalités extérieures : Peggy Camus (procuration à Marine Paquereau), L'HOSTIS Karine, Jérôme Picq (procuration à Natahalie Le Bouedec.

Excusés : Christelle Casses (suppléante de Silvère Denis), Aline Humbert, Sladana Zivkovic, Christophe Nicod

Invités : Philipp Jonke, Karine Delasselle, Maxime Monnot.

Membres du conseil en exercice : 31	Membres présents : 20
Quorum : 16	Membres représentés : 6
	Total : 26

Secrétaire de séance : Bénédicte Coste

Le conseil débute à 17H.

1- Informations

a/ Informations de la Directrice

La directrice attire l'attention de tous les membres sur des questions de cybersécurité après avoir assisté à une réunion avec un fonctionnaire de la DGSI. Il est très fortement recommandé lors des déplacements d'être très vigilant au matériel, aux connections WIFI, d'utiliser un VPN et de ne pas hésiter à faire remonter tout incident. L'UBE développe actuellement des outils numériques souverains. Il est également déconseillé de basculer ses courriels de l'adresse @ube.fr vers des comptes personnels type GMAIL (données hébergées hors UE). Ces préconisations s'adressent aux personnels, aux étudiants en stage ou non.

La Directrice fait état des Assises du financement des universités auxquelles a participé le Président d'UBE. Le Conseil sait déjà que les universités se retrouvent à assumer des charges non budgétées et non compensées par l'État ; ce qui entraîne un effet ciseaux. Les dépenses, en particulier de masse salariale, augmentent. Le Bilan 2025 montre que ce poste constitue un

point de vigilance. L'autre point de vigilance consiste dans la maîtrise des heures complémentaires et de l'offre d'enseignement.

Il convient donc de développer des ressources propres. Par ailleurs aucune création de poste ne sera possible. Le volume horaire par étudiant semble relativement élevé à l'UBE par rapport à d'autres universités de taille similaire.

L'UFR, comme l'ensemble de l'université, a déjà subi les effets d'un PREF en 2016.

Conseil de perfectionnement : un document de cadrage indique qu'il faudra s'assurer de la conformité de la composition des conseils de perfectionnement.

b/ Informations des personnalités extérieures

Une représentante du Conseil régional BFC est présente et se voit accueillie. Elle présente les actions du Conseil en faveur de l'international et laisse aux membres une documentation imprimée.

Elle insiste sur des AAP thématiques proposés dans le cadre de l'espace jurassien alpin d'un montant de 5000 euros. Cet espace regroupe 7 pays et 49 régions en Europe.

2. Approbation du compte-rendu du conseil du 24/03/2026 (Doc.2)

NPPV : 1

Pour : unanimité

Le CR est adopté.

3. Calendriers 2026-2027 (Doc.3)

Les calendriers LLCER et LEA sont présentés et commentés. Les diverses contraintes sont rappelées : calendrier général de l'université, concertation avec les autres UFR, organisation des examens et occupation des salles, notamment. La discussion porte en particulier sur la semaine 13 dite « blanche » et ses modalités de mise en œuvre (autorisation ou non d'y placer des cours).

Vote : Abstention : 1

Pour : Unanimité

Les calendriers sont adoptés.

4. Préparation au CAPES (DU) – Allemand et espagnol (Doc.4.)

Les documents sont présentés et commentés par les porteurs, qui répondent aux questions sur les frais d'inscription.

Vote : unanimité.

5. Questions financières

a/ Tarifs du Centre des Langues (Doc.5.a)

Les tarifs sont commentés par C. Christophe qui ajoute que le CDL envisage de communiquer auprès des personnels UBE afin d'augmenter le nombre d'inscrits.

Vote : unanimité

b/ Exonération du paiement des droits spécifiques de 4 000€ redevables dans le cadre du Master ICM pour les lauréats d'une bourse Campus France – Programme France Excellence Eiffel

A. Frame explique cette demande : le master ICM accueille chaque année au moins un lauréat de la bourse EIFFEL et la recommandation du MESRE est d'exonérer ces derniers.

Vote : unanimité.

c/ Adoption d'une participation financière de 500€ (nets de taxes) de CPTC au bénéfice du Centre Interlangues Texte, Image, Langage (TIL UR 4182) pour participer au financement à l'organisation du colloque international « Entre recherche et création : la catégorie du flou » qui se déroulera les 4-5 juin 2026 à la MSH. (Doc.5.c)

Vote : unanimité.

d/ Adoption d'un virement de 3 500 € (nets de taxes) du Centre Interlangues Texte, Image, Langage (TIL UR 4182) au bénéfice de l'ED LECLA pour rembourser les soutenances 2025.

Vote : unanimité.

6. Convention

a/Renouvellement d'accord de double diplôme avec l'Université de Valencia en Espagne, impliquant le Master T2M (Doc.6. a.b.c.d)

Les porteurs du projet prennent la parole pour présenter ce double diplôme avec l'université de Valencia qui a débuté en 2022 et se voit donc renouvelé. 12 étudiant.e.s d'UBE sont en co-diplomation, chiffre un peu moins élevé dans le sens Valencia-Dijon en raison d'une baisse d'attractivité du français.

Vote : unanimité.

b/ Adoption de la Convention prévoyant le versement d'une subvention de 600€ (nets de taxes) qui sera versée par le Centre Interlangues Texte, Image, Langage (TIL UR 4182) au bénéfice de Ombu éditions pour la publication du volume intitulé « TransVersales - Coordinadas provisionarias de la poesía contemporánea latinoamericana ? » dirigé par Nathalie Galland Boudon et al. (Doc.6.e)

Vote : unanimité.

7. Questions diverses

Au nom de l'UNEF les représentantes des étudiant.e.s au Conseil présentent leur intention de faire adopter prochainement une charte réglementant les relations entre étudiant.e.s et enseignant.e.s de façon à traiter et prévenir les VSS. Le projet est favorablement accueilli et les dispositifs actuels d'UBE sont rappelés. Il est également rappelé que les référent.e.s étudiant.e.s VSS ont disparu. Il conviendrait d'en désigner après appel à candidature et plus généralement, de faire des relances par voie d'affichage durant l'année. Les représentant.e.s étudiant.e.s demandent qu'il y ait un référent homme et une référente femme, de façon à fluidifier les paroles. Il est aussi conseillé de créer ou de reprendre un violentomètre en usage dans d'autres UFR,

A 18h35, le Conseil ayant épuisé l'ODJ se conclut.